

Lucie CLAIRE

LA *PRAELECTIO*, UNE FORME DE TRANSMISSION DU SAVOIR  
À LA RENAISSANCE : L'EXEMPLE DE LA LEÇON D'INTRODUCTION  
AUX *ANNALES* DE TACITE DE MARC-ANTOINE MURET (1580)

L'identité de la Renaissance s'est construite sur la redécouverte et la transmission des œuvres de l'Antiquité<sup>1</sup>. Des premiers humanistes italiens du *Trecento* qui, à l'instar de Pétrarque<sup>2</sup>, sillonnent l'Europe à la recherche de manuscrits et de textes encore inconnus d'auteurs anciens à Pierre de Ronsard qui fait publier en 1550 les quatre premiers livres de ses *Odes* d'inspiration horatienne, tous les hommes de lettres de cette période, entendue dans son extension temporelle la plus large, revendiquent cet héritage. Ce dernier peut apparaître sous des formes textuelles multiples : travaux philologiques, traductions, commentaires, réécritures ou encore imitations littéraires. Ce renouvellement de la culture s'accompagne d'un renouvellement de l'éducation : à la pratique médiévale qui, certes, connaît et lit déjà certains auteurs classiques, mais « en les subordonnant à ses propres buts, en les enfermant dans ses cadres »<sup>3</sup>, la Renaissance oppose sa volonté de former des hommes dotés d'une conscience critique forgée par la fréquentation des Anciens<sup>4</sup>, comme l'exposent les traités d'éducation qui se multiplient à cette époque<sup>5</sup>. Dès lors, il est naturel que les méthodes pédagogiques héritées de la scolastique médiévale connaissent elles aussi de profonds bouleversements. Tel est notamment le cas de la *praelectio* : la Renaissance fait évoluer ce genre scolaire que le Moyen Âge a figé. Rappelons qu'est désigné traditionnellement par le terme de *praelectio* l'exercice universitaire qui consiste pour un professeur en un discours propédeutique à l'explication d'un auteur. Il s'agit donc bien *a priori* d'une forme de transmission du savoir. La question qui se pose est de savoir comment la Renaissance s'est réapproprié ce genre médiéval, conventionnel par nature, et si elle a su l'adapter à ses nouveaux idéaux en matière de pédagogie. J'ai choisi de construire cette étude à partir des travaux de l'humaniste français Marc-Antoine Muret, en particulier à partir de sa *praelectio* consacrée aux *Annales* de l'historien latin Tacite, prononcée en novembre 1580 à l'université de Rome, la Sapienza. L'analyse s'articulera en trois temps : tout d'abord, je tenterai de définir les bases théoriques du genre de la *praelectio* à la Renaissance. Les caractéristiques ainsi dégagées seront appliquées, dans un deuxième temps, à la *praelectio* de Muret sur les *Annales* de Tacite. À partir de cet exemple, il sera possible, enfin, de voir à quels outils Muret recourt pour faire de cette *praelectio* une forme de transmission du savoir.

---

<sup>1</sup> L'ampleur du sujet rend vaine toute prétention à une bibliographie exhaustive dans les limites imposées par un travail tel que celui-ci. Je me contenterai de renvoyer aux quelques références suivantes, capitales : *Catalogus translationum et commentariorum. Medieval and Renaissance Latin translations and commentaries. Annotated lists and guides*, éd. F. E. Cranz et P. O. Kristeller, Washington, The Catholic University of America Press, 1960-... (8 volumes parus à ce jour, dernière parution : 2003) ; *Classical influences on European culture a.d. 500-1500*, éd. R. R. Bolgar, Cambridge, University Press, 1971 ; *Classical influences on European culture a.d. 1500-1700*, éd. R. R. Bolgar, Cambridge, University Press, 1976 ; L. D. Reynolds et N. G. Wilson, *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et latins*, traduction française C. Bertrand, mise à jour par P. Petitmangin, Paris, CNRS éditions, 1988.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet l'ouvrage bien connu de Pierre de Nolhac, *Pétrarque et l'Humanisme*, Paris, Champion, 1907, réédition Genève, Slatkine reprints 2004.

<sup>3</sup> Eugenio Garin, *L'Éducation de l'homme moderne. La pédagogie de la Renaissance 1400-1600*, Paris, Fayard [L'Histoire sans frontières], traduit de l'italien par Jacqueline Humbert, p. 78.

<sup>4</sup> *Ibidem*, pp. 94-95.

<sup>5</sup> Notamment ceux d'Érasme (1529), de Juan Luis Vivès (1531), de Guillaume Budé (1532), de Jacques Sadolet (1533)...

LES BASES DE LA *PRAELECTIO* HUMANISTE*Une pratique universitaire multiple*

Comme l'indique son étymologie, la *prae-lectio* est un exercice préalable à la *lectio*, la lecture, en d'autres termes le cours, qui consiste majoritairement à la Renaissance à lire et à commenter de façon linéaire des auteurs de l'Antiquité, comme au Moyen Âge. Dans cette pratique universitaire, la Renaissance ne se démarque donc pas de ses prédécesseurs de façon aussi radicale que le souhaitent les humanistes<sup>6</sup>. Des équivalents modernes de ce terme pourraient être « leçon inaugurale » ou « leçon d'introduction ».

À première vue, il est possible de distinguer trois types de *praelectiones* : d'une part, les discours sur les arts libéraux<sup>7</sup> qui inaugurent l'année scolaire lors des cérémonies de rentrée ; d'autre part, les discours qui ouvrent un cours particulier sur un auteur en début de semestre ; enfin, les discours d'habilitation, c'est-à-dire les discours prononcés par un professeur qui monte pour la première fois en chaire dans un collège universitaire<sup>8</sup>. Indiquons au passage que cette dernière pratique trouve encore des prolongements de nos jours. Dans les trois cas, il faut d'emblée souligner le caractère mondain de ces discours : le public n'est pas exclusivement composé d'étudiants lors de ces séances officielles, qui offrent l'occasion aux professeurs de faire parade de leurs talents d'orateur<sup>9</sup>. La rivalité fréquente entre les maîtres d'un même établissement implique en outre un effort particulier dans la composition de ces discours<sup>10</sup>. Une première contradiction se dessine donc entre la finalité théorique de la *praelectio*, introduire l'œuvre d'un auteur, et son objectif réel mais non avoué, briller par les talents rhétoriques déployés. Dès lors, quelle place réelle reste-t-il pour la transmission du savoir dans un genre qui lui est *a priori* consacré ?

Un certain nombre de ces *praelectiones* humanistes nous sont conservées<sup>11</sup> et si on étudie plus précisément leur dénomination, il est possible de voir qu'elles hésitent entre deux termes : l'appellation *praelectio* vient parfois se substituer à celle de *praelectio*<sup>12</sup>. En fait, une analyse plus fine montre que le nom de *praelectio* est réservé dans la majeure partie des cas au discours que fait un maître qui prend la parole pour la première fois dans un établissement. Cette *praelectio* est généralement composée de deux parties : la *laus* des arts libéraux, où le professeur expose les divisions de la philosophie et fournit un tableau des branches du savoir, et la *cobortatio* aux élèves, pour les encourager dans leur travail. Le terme de *praelectio* semble quant à lui plus spécifiquement réservé à la leçon par laquelle un professeur aborde la lecture d'un auteur. Elle comprend la même division en *laus* et en *cobortatio*, mais la *laus* concerne l'auteur qui fait l'objet de l'explication et la discipline à laquelle il se rattache. Cette division entre *laus* et *cobortatio* place d'emblée la *praelectio* dans le champ de la rhétorique épideictique. J'aurai l'occasion de revenir sur ce point. Parfois, il peut arriver que ces deux types de discours fusionnent en un discours unique. Ainsi, pour célébrer sa prise

<sup>6</sup> Arlette Jouanna, article « Université », *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*, éd. A. Jouanna, Ph. Hamon, D. Biloghi, G. Le Thiec, Paris, Robert Laffont [Bouquins], 2001, pp. 1111-1113.

<sup>7</sup> Les arts libéraux sont les sept du *Triuium* (grammaire, logique, rhétorique) et du *Quadriuium* (musique, arithmétique, géométrie et astrologie). Y sont souvent ajoutés la philosophie, la théologie, la médecine, le droit civil et canon et la poétique. Voir Remigio Sabbadini, *Il Metodo degli Umanisti*, Florence, Le Monnier, 1922, p. 36.

<sup>8</sup> Karl Müllner, *Reden und Briefe italienischer Humanisten*, Vienne, Alfred Hölder, 1899, pp. III-VIII. Ouvrage de référence sur les *praelectiones* humanistes.

<sup>9</sup> Perrine Galand-Hallyn dans son introduction à Ange Politien, *Les Silves*, Paris, Les Belles Lettres [Les Classiques de l'Humanisme], 1987, p. 28.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 28.

<sup>11</sup> Notamment dans Karl Müllner, *Reden und Briefe italienischer Humanisten*.

<sup>12</sup> Selon la distinction faite par Ida Maier, *Ange Politien. La formation d'un poète humaniste (1469-1480)*, Genève, Droz [Travaux d'Humanisme et Renaissance LXXXI], 1966, p. 48.

de fonction, un maître peut choisir de discourir sur une œuvre précise et non sur les arts libéraux, comme l'helléniste Jean Argyropoulos qui, lors de son entrée au *Studio*, le collègue universitaire de Florence, le 4 février 1457 prononce une leçon inaugurale consacrée à l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote<sup>13</sup>. Quoi qu'il en soit, dans la suite de ce travail, j'utiliserai le terme de *praelectio* uniquement pour désigner la leçon inaugurale qui précède le commentaire d'un auteur en début de semestre.

#### *La fortune du terme de praelectio*

Le terme de *praelectio* trouve son origine chez Quintilien, l'un des modèles de la Renaissance en matière de pédagogie. Voici ce qu'on lit au cinquième chapitre du deuxième livre de l'*Institution oratoire*, consacré à la lecture des orateurs et des historiens chez le rhéteur :

La *praelectio*, qui a pour but de faire suivre, aisément et nettement, par les enfants les textes qu'ils ont sous les yeux, même celle qui leur enseigne la valeur de tous les mots moins usités qui peuvent se rencontrer doit être considérée comme bien au-dessous du rôle d'un rhéteur.

*Praelectio, quae in hoc adhibetur ut facile atque distincte pueri scripta oculis sequantur, etiam illa quae vim cuiusque uerbi, si quod minus usitatum incidat, docet, multum infra rhetoris officium existimanda est.*<sup>14</sup>

Chez Quintilien, la *praelectio* n'est pour l'instant qu'un exercice préparatoire de second rang et ne relève pas de la rhétorique d'apparat : elle n'a encore rien à voir avec ce qu'elle deviendra à la Renaissance. En revanche, il est possible de noter que sa fonction pédagogique est spécifiquement précisée, puisque la *praelectio* est déjà censée faciliter la compréhension du texte commenté. Pendant le Moyen Âge, le terme de *praelectio* n'est pas utilisé dans la terminologie des universités<sup>15</sup>, du moins jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, bien que Jean de Salisbury, dans son *Metalogicon*, propose de l'utiliser comme synonyme de *lectio*, non pas au sens de lecture, mais au sens de cours et de leçon<sup>16</sup>, afin de désambiguïser ce terme trop équivoque. Il faut cependant souligner qu'au Moyen Âge, la tradition de la leçon inaugurale est attestée<sup>17</sup>, même si elle n'a guère fait l'objet d'études spécifiques : cet exercice médiéval est dans l'ensemble méconnu par la critique. J'en suis donc réduite à supposer que c'est à la fin du Moyen Âge que s'effectue le changement de sens du terme *praelectio* et sa spécification : l'exercice scolaire antique, dont Quintilien dit même qu'il n'est guère digne des rhéteurs, glisse alors dans le domaine de la rhétorique épideictique.

#### *Les fonctions de la praelectio humaniste : laus et cohortatio*

Les deux fonctions principales de la *praelectio* humaniste sont, rappelons-le, l'éloge de l'auteur qui sera lu et commenté et de la discipline au sein de laquelle s'inscrit son œuvre, la *laus*, et l'invitation à pratiquer cet auteur, la *cohortatio*. La *laus* suit à son tour un schéma très rigoureux, que le Byzantin Argyropoulos définit explicitement dans sa leçon consacrée à l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, selon les huit points suivants : intention de l'auteur, utilité,

---

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 48.

<sup>14</sup> Quintilien, *Institution oratoire* II, V, 4. Traduction d'après l'édition de Jean Cousin, *Institution oratoire*, Paris, Les Belles Lettres [Collection des Universités de France], 1976, tome II.

<sup>15</sup> Olga Weijers, *Terminologie des universités au XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, Edizioni dell'Ateneo [Lessico intellettuale europeo], 1987, p. 328.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 327.

<sup>17</sup> Jacques Verger, *Les Universités au Moyen Âge*, Paris, PUF [Quadrige], 2007 (1<sup>ère</sup> édition 1973), p. 61.

authenticité de l'attribution à l'auteur, titre, ordre, division, méthode de l'auteur et partie de la philosophie à laquelle se rattache l'ouvrage<sup>18</sup>. La *laus* répond donc à une structure extrêmement codifiée. Si dans un premier temps, l'exercice semble figé, la Renaissance brise rapidement « ce carcan rhétorique »<sup>19</sup>. Ainsi, Ange Politien, l'élève d'Argyropoulos, présente ses leçons inaugurales sous forme de « silves », composées en hexamètres dactyliques. Politien définit lui-même ses silves comme une matière confuse<sup>20</sup>, dans lesquelles « la *cobortatio* traditionnelle est réduite à quelques brefs passages exclamatifs, qui rythment de longs élans poétiques où Politien loue, décrit, imite l'art de l'auteur qu'il introduit, s'identifiant finalement à lui en dépassant la simple *laus* didactique »<sup>21</sup>. Si la structure de la *praelectio* suppose nécessairement une double polarité, entre *laus* et *cobortatio*, elle semble s'assouplir considérablement pendant la Renaissance sur les points à examiner lors de la *laus*.

Le choix de l'auteur qui fait l'objet de la *laus* n'est bien sûr pas innocent dans une *praelectio*. Même s'il n'existe pas de norme fixe et que ce choix dépend essentiellement des goûts personnels du maître et de la réputation de l'établissement<sup>22</sup>, certains auteurs se voient systématiquement préférés à d'autres : Cicéron et Virgile pour les lettres latines<sup>23</sup>, Aristote et Homère quand l'établissement offre des cours de grec. Dès lors, le parti que peut prendre un professeur de commenter lors de sa *praelectio* un auteur moins conventionnel, ou rarement étudié dans le monde universitaire, est révélateur d'un certain *éthos*.

#### *L'importance de l'éthos du maître dans les praelectiones*

Ce concept est lui aussi largement redevable aux théories de Quintilien<sup>24</sup>. À plusieurs reprises dans l'*Institution oratoire*, Quintilien insiste sur l'importance du lien affectif qui se crée entre l'élève et le maître<sup>25</sup>. Comme l'a justement montré Perrine Galand-Hallyn à propos des commentaires humanistes, « dans ce type d'enseignement fondé en tous points sur les concepts de modèle et d'émulation, l'*ethos* du maître apparaît donc déterminant. Quintilien, rappelons-le, définit ce concept, à propos de l'orateur, comme l'art de déployer une personnalité naturellement aimable et séduisante, indispensable à l'effet de persuasion »<sup>26</sup>. À l'*instar* de l'orateur, l'enseignant est présenté comme un véritable acteur »<sup>27</sup>. Cette notion d'*éthos* concerne, selon Quintilien, toute situation d'enseignement. Il est donc naturel que dans le cas particulier des *praelectiones*, qui de par leur nature même possèdent une dimension théâtrale très forte, l'orateur cherche à cultiver un certain *éthos*, une certaine image. Dès lors, rien d'étonnant à ce que le maître se mette en scène dans sa *praelectio*, dans le but de toucher son public, d'obtenir son adhésion et de stimuler son ardeur à l'étude de l'auteur commenté.

---

<sup>18</sup> *Intentio auctoris, utilitas, cuius sit liber, titulus, ordo, diuisio, modus doctrinae, ad quam philosophiae partem reducatur liber*. Cité par Karl Müllner, *Reden und Briefe italienischer Humanisten*, p. V ; Ida Maier, *Ange Politien*, p. 48 ; Perrine Galand-Hallyn, « La leçon d'introduction à Suétone de Nicolas Bérauld (1515) : développement de l'*ethos* et poétique de la mémoire », *Autour de Ramus. Texte, théorie, commentaire*, études réunies par Kees Meerhoff et Jean-Claude Moisan, Québec, Nuit blanche éditeur, 1997, p. 240.

<sup>19</sup> Perrine Galand-Hallyn, *Les Silves*, p. 21.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>21</sup> *Ibidem*, pp. 17-18.

<sup>22</sup> Remigio Sabbadini, *Il Metodo degli Umanisti*, p. 39.

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 39.

<sup>24</sup> Voir sur ce point Perrine Galand-Hallyn, « La leçon d'introduction à Suétone de Nicolas Bérauld », pp. 241-242.

<sup>25</sup> *Institution oratoire* I, II, *passim*.

<sup>26</sup> *Institution oratoire* VI, II, 13 et V, XII, 9.

<sup>27</sup> Perrine Galand-Hallyn, « La leçon d'introduction à Suétone de Nicolas Bérauld », p. 241.

Finalement donc, la *praelectio* humaniste apparaît comme un genre universitaire codifié, au cadre nettement défini par la *laus* et la *cobortatio*, mais à l'intérieur duquel le maître peut faire preuve d'originalité, s'il sait jouer sur son *éthos* ou encore surprendre par le choix de l'auteur commenté. Les bases théoriques de cette pratique étant définies, il convient à présent d'étudier plus précisément un exemple de *praelectio* et de voir quel traitement y subit ce cadre rhétorique.

LA PRAELECTIO DE MARC-ANTOINE MURET SUR LES ANNALES DE TACITE

*Marc-Antoine Muret, le grand humaniste de la fin de la Renaissance*

L'exemple proposé à l'analyse est celui de la *praelectio* que l'humaniste français Marc-Antoine Muret<sup>28</sup> prononce à la Sapienza, l'université de Rome, sur les premiers livres des *Annales* de Tacite, au début de l'année scolaire 1580-1581, plus précisément lors des séances de rentrée du premier semestre universitaire, les 3 et 4 novembre 1580<sup>29</sup>. Si aujourd'hui le nom de Muret ne figure pas toujours aux côtés de ceux des humanistes les plus connus, il faut rappeler qu'aux yeux de ses contemporains, il fait indiscutablement partie de l'élite humaniste de la fin de la Renaissance et que sa notoriété irradie toute l'Europe. Pour mémoire, au début de sa carrière, il a occupé les fonctions de régent au collège de Guyenne de Bordeaux<sup>30</sup> et Montaigne, l'un de ses plus illustres élèves, parle de son professeur de poésie latine en ces termes : « Marc Antoine Muret, que la France et l'Italie reconnoist pour le meilleur orateur du temps »<sup>31</sup>. Comme le laisse entrevoir cette citation de Montaigne, la carrière de Muret s'est partagée entre la France et l'Italie. Ainsi, après le massacre de la Saint-Barthélemy, la reine Catherine de Médicis charge Muret d'annoncer l'événement au nouveau pape Grégoire XIII<sup>32</sup>. Parallèlement à cette charge d'orateur officiel de la cour, l'humaniste connaît une carrière universitaire florissante en Italie. En 1563, il devient professeur à la Sapienza : dans un premier temps, il y occupe une chaire de philosophie morale, puis une d'éloquence à partir de 1572<sup>33</sup>. Respectant une tradition bien établie, Muret s'y livre à la *lectio*, à la lecture commentée d'auteurs anciens. Les œuvres qu'il choisit d'étudier à partir de 1572 sont les *Tusculanes* de Cicéron (1572), la *République* de Platon (1573), le *De officiis* de Cicéron (1574), le *De providentia* de Sénèque (1575), la *Rhétorique* et la *Politique* d'Aristote (respectivement 1576 et 1577), la *Conjuration de Catilina* de Salluste (1578), *L'Énéide* de Virgile (1579) et les *Annales* de Tacite (1580). Il est possible de retracer ce programme de cours grâce aux *praelectiones* de Muret, datées et en général bien

<sup>28</sup> Ou Marc-Antoine de Muret. Pour une vision globale de ce personnage complexe (1526-1585), se reporter à la bibliographie donnée par Virginie Leroux, *Les Iuvenilia de Marc-Antoine de Muret. Édition, traduction, commentaire*, thèse de doctorat nouveau régime, soutenue à l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, sous la direction de René Martin, 2000, pp. 784-788. Pour des éléments de biographie, voir Charles Dejob, *Marc-Antoine Muret. Un professeur français en Italie dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 1970 (1<sup>ère</sup> édition 1881) ; Jean-Eudes Girot, *Un humaniste français à Rome à la fin de la Renaissance : Marc-Antoine de Muret et les belles-lettres*, dossier d'habilitation à diriger des recherches, soutenu à l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, sous la direction de Michel Magnien, 2003, pp. 8-22.

<sup>29</sup> L'édition de référence des œuvres latines de l'humaniste est la suivante : Marc-Antoine Muret, *Opera omnia*, éd. C.-H. Frotscher, Lipse, 1834, rééd. Genève, Slatkine Reprints, 1971, 3 vol. Pour la *praelectio*, voir *Opera omnia* I, pp. 376-392.

<sup>30</sup> Marc Wiesmann, article « Muret », *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, publié sous la direction de Philippe Desan, Paris, Honoré Champion [Dictionnaires & Références n°14], 2007, pp. 801-802.

<sup>31</sup> Montaigne, *Essais* I, XXVI.

<sup>32</sup> Marc-Antoine Muret, *Orationes* I, XXII dans *Opera omnia* I, pp. 264-269.

<sup>33</sup> Charles Dejob, *Marc-Antoine Muret*, pp. 235-237.

conservées<sup>34</sup>. En revanche le texte de ses *lectiones* ne nous a pas été transmis, avec notamment une exception pour le cours sur les *Annales* de Tacite<sup>35</sup>.

#### *Deux orationes, une praelectio*

Ce que j'ai désigné jusqu'à présent par le terme de *praelectiones* porte en réalité dans les éditions des œuvres de Muret le nom général d'*orationes*. Cependant, un certain nombre d'arguments autorise à faire de ces deux *orationes* sur Tacite une *praelectio*, même si au cours de ses deux *orationes*, Muret n'emploie jamais ce terme. De prime abord, le titre des deux discours semble nous légitimer à classer ces deux textes sous cette appellation générique : la première *oratio* II, XIII s'intitule « Au moment d'entreprendre l'explication des *Annales* de Tacite », *Cum Annales Taciti explicandos suscepisset*<sup>36</sup>, tandis que la seconde, l'*oratio* II, XIV, est précédée d'un laconique « Sur le même sujet », *Sequitur in eodem argumento*. Les *orationes* II, XIII et II, XIV de Muret souscrivent donc à la définition générale de la *praelectio* : elles ouvrent l'année universitaire 1580-1581 et introduisent l'auteur que le professeur a choisi de commenter, en l'occurrence Tacite. Elles constituent d'ailleurs, me semble-t-il, non pas deux, mais une seule et unique *praelectio*. En effet, comme Muret le précise à la fin de l'*oratio* II, XIII, il ne s'interrompt que par faute de temps et annonce pour le prochain cours la suite de son propos : les griefs qui sont faits à Tacite<sup>37</sup>. Et de fait, l'*oratio* du lendemain s'ouvre, sans aucun préambule, sur la phrase : « Ceux qui désiraient m'empêcher de commenter Tacite trouvaient en particulier cinq griefs à lui faire », *Qui me a Taciti interpretatione detertere cupiebant quinque praecipue, quae illi obiicerent, reperiebant*<sup>38</sup>. Le titre de l'*oratio* II, XIV, « Sur le même sujet », *In eodem argumento*<sup>39</sup>, vient aussi appuyer cette idée. Enfin, il faut noter que la présentation des deux *orationes* dans l'édition *princeps* de ce texte va également dans ce sens : les deux discours sont imprimés l'un à la suite de l'autre<sup>40</sup>, formant ainsi un seul texte, qui constituerait comme une longue préface au commentaire des *Annales* qui suit. Dès lors, la qualification de *praelectio* pour l'ensemble formé par les deux *orationes* me paraît justifiée. Mais ces textes, ou plutôt ce texte, répond-il aussi aux caractéristiques plus particulières du genre de la *praelectio* dans sa structure ?

#### *Structure de la praelectio*

La présence de la *cobortatio* est la plus évidente à noter dans la *praelectio*. Une invitation à l'étude des œuvres de Tacite conclut effectivement le propos de Muret :

<sup>34</sup> Dans *Opera omnia* I, respectivement *Orationes* I, XXI (*Tusculanes*) et II, IV et V (*République*), VI (*De officiis*), III (*De providentia*), VII et VIII (*Rhétorique*), IX (*Politique*), X (*Conjuraison de Catilina*) XI (*Énéide*) et XIII et XIV (*Annales*).

<sup>35</sup> Ce commentaire existe sous forme manuscrite et sous forme imprimée : les notes personnelles de l'humaniste, visant sans nul doute à préparer le cours, sont contenues dans le manuscrit *Vaticanus Latinus* 11593, composé de cent quatre-vingt-trois folios, dont les soixante premiers sont consacrés aux trois premiers livres des *Annales*. Une partie de ces notes et les deux *orationes* de 1580 ont été publiées à Ingolstadt après la mort de Muret, par deux membres de la Compagnie de Jésus, André Schott et Marc Welsler, en 1604, sous le titre *Commentarii in quinque libros Annalium Cornelii Taciti*. En 1607, paraît à Hanau un commentaire des *Annales* sous le nom de Muret : dans ce cas encore, il s'agit de notes de l'humaniste récupérées de manière posthume.

<sup>36</sup> Sauf mention contraire, toutes les traductions des citations extraites des *Orationes* II, XIII et XIV sont de moi.

<sup>37</sup> Marc-Antoine Muret, *Orationes* II, XIII dans *Opera omnia* I, pp. 381-382.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p. 382.

<sup>39</sup> *Ibidem*.

<sup>40</sup> M. Antonii Mureti Presbyteri et Civis Romani Commentarii in quinque libros Annalium, Ingolstadt, Adamus Sartorius, 1604, pp. 1-26.

Je vous prie et vous supplie de ne pas perdre l'occasion qui vous est offerte à présent de parcourir les pages d'un écrivain exceptionnel, car peut-être un jour vous la regretterez vainement.

*Quaeso obtestorque uos ne oblatam uobis hoc tempore euoluendi praestantissimi scriptoris occasionem, frustra eam fortassis olim desideraturi, amittatis.*<sup>41</sup>

En revanche, la part de la *laus* et de la rhétorique épideictique dans cette *praelectio* sur Tacite correspond moins nettement aux règles fixées par le genre et de fait engendre des problématiques particulières. Dans cette *praelectio*, conformément aux canons génériques, la part de l'éloge est écrasante. Aucune parole n'est neutre et de nombreuses occurrences de *laus* ou *laudare* parsèment le texte latin. En ce sens, Muret se plie à la technique de la *praelectio* humaniste. Cependant, il faut noter que si son éloge suit en général le schéma en diptyque de la *praelectio*, Muret introduit une variation de taille à l'intérieur de ce cadre. La *praelectio* de Muret s'ouvre bien sur un éloge conventionnel de la discipline historique au sein des branches du savoir :

Quand on enseigne les lois qui régissent les sciences, elles fatiguent. Les mathématiques ne séduisent pas plus de gens par leur beauté qu'elles n'en effraient par leur difficulté. Même celle qui est à la base de tout, la reine des sciences, la philosophie, n'a jamais eu pour elle de partisans assez nombreux pour surpasser ses détracteurs. L'histoire, elle en revanche, est la seule qui puisse s'attacher le zèle de tous, captiver les oreilles, charmer les esprits<sup>42</sup> ; si l'on disait éprouver de l'aversion pour elle, cela reviendrait presque à avouer que l'on n'est même pas un être humain.

*Artium praecepta, dum traduntur, molesta sunt ; mathematica non plures pulcritudine inuitant, quam difficultate deterrent ; illa ipsa princeps et regina artium philosophia numquam tam multos habuit studiosos sui ut non plures obtrectatores habuerit ; una historia est quae omnium studia alliciat, aures teneat, animos mulceat ; a qua si quis abhorrere se dicat, parum absit quin ipse se ne hominem quidem esse fateatur.*<sup>43</sup>

De même, l'éloge de Tacite est bien présent : il occupe toute la fin de l'*oratio* II, XIII, et se prolonge abondamment dans l'*oratio* II, XIV. Dans ce cas aussi, Muret respecte globalement les catégories que doit comprendre l'éloge de l'auteur. Rappelons encore que la *praelectio* est plus souple sur ce point. Muret évoque notamment l'utilité de la connaissance de l'œuvre taciteenne<sup>44</sup>, les intentions morales de son auteur<sup>45</sup> et sa méthode d'historien<sup>46</sup>. Sur les huit points que prévoit la *laus* (intention de l'auteur, utilité, authenticité de l'attribution à l'auteur, titre, ordre, division, méthode de l'auteur et partie de la philosophie à laquelle se rattache l'ouvrage), Muret n'en retient donc que quatre. Mais l'innovation de Muret ne se réduit pas à modifier les catégories de la *laus* : entre l'éloge de l'histoire et l'éloge de Tacite, Muret glisse un autre éloge, qui n'est pas prévu par le genre de la *praelectio* : l'éloge de Rome et de ses belles ruines<sup>47</sup>. La construction de son discours n'est donc pas éloge de l'histoire, éloge de Tacite, mais éloge de l'histoire, éloge de Rome, éloge de Tacite.

---

<sup>41</sup> Marc-Antoine Muret, *Orationes* II, XIV dans *Opera omnia* I, p. 392.

<sup>42</sup> L'histoire est ici personnifiée, et même assimilée au poète Orphée, capable de charmer la nature par sa lyre. Voir Ovide, *Métamorphoses* X, vv. 1-142.

<sup>43</sup> Marc-Antoine Muret, *Orationes* II, XIII dans *Opera omnia* I, p. 377.

<sup>44</sup> *Ibidem*, p. 381 et pp. 384-385.

<sup>45</sup> *Ibidem*, p. 386.

<sup>46</sup> *Ibidem*, p. 387.

<sup>47</sup> *Ibidem*, pp. 379-380.

Tacite mérite d'être étudié parce que l'histoire mérite d'être étudiée, certes, mais surtout parce que la Rome antique le mérite, comme le témoignent ses ruines majestueuses que tant de voyageurs se pressent d'admirer. Or, ce passage sur Rome ne peut laisser indifférents les auditeurs de Muret, majoritairement des cardinaux en ces séances solennelles de rentrée universitaire<sup>48</sup>. Il ne faut pas oublier en effet Muret est auprès des papes l'orateur officiel de la France<sup>49</sup>, en proie aux guerres de religion, et que l'une de ses tâches est d'affirmer la loyauté de la France à l'égard de l'Église romaine et son alliance avec elle dans le cadre de la Contre-Réforme. En évoquant la beauté des ruines de Rome et en en faisant l'éloge, Muret persévère dans ce sens : la France est fidèle à Rome, et surtout ne revendique pas pour elle l'*imperium*, la primauté intellectuelle héritée de l'Athènes et de la Rome antiques<sup>50</sup>, en ce second XVI<sup>e</sup> siècle où la polémique franco-italienne reste toujours vivace<sup>51</sup>. L'*imperium* est à Rome et doit y rester : tel est bien le message codé de ce passage de la *praelectio*. Muret innove donc à double titre : d'une part, il introduit un éloge intermédiaire entre l'éloge de la discipline et l'éloge de l'auteur ; d'autre part, cet éloge est motivé par des raisons politiques et que le comprene qui sait lire entre les lignes. Dès lors, le statut de cette *praelectio* change et la question soulevée précédemment se pose à présent de façon plus aiguë : s'agit-il toujours d'une forme de transmission du savoir ?

#### UNE FORME DE TRANSMISSION DU SAVOIR ?

##### *Un genre figé et conventionnel*

Déjà le caractère conventionnel de la *praelectio* nous invitait à nous interroger sur sa capacité à transmettre un savoir. En effet, il peut sembler que la cérémonie dans laquelle elle prend place donne plus l'occasion aux maîtres de faire une démonstration de leurs talents oratoires que de faire passer des connaissances<sup>52</sup>, rôle qui serait exclusivement dévolu à la *lectio* qui lui succède. D'ailleurs, dans le cas de la *praelectio* de Muret, les étudiants ne constituent pas le véritable public de ce discours. Comme souvent à la Sapienza, les leçons inaugurales sont très courues, en particulier lorsqu'elles sont données par un professeur aussi réputé et brillant que Muret. Elles se déroulent généralement dans l'église Sant'Eustachio, en présence des conservateurs de Rome, des magistrats académiques, de tous les corps de l'université, de cardinaux, de lettrés et bien sûr d'étudiants<sup>53</sup>. L'auditoire est donc plutôt assez mondain, sans compter que Muret est à cette époque très lié avec le milieu des cardinaux du Collège Romain de la Compagnie de Jésus. D'ailleurs, au détour d'une phrase de sa *praelectio*, Muret n'hésite pas à flatter servilement son public :

Si, **devant tant d'hommes exceptionnels** qui se sont réunis ici aujourd'hui, je n'ai peut-être pas pu obtenir de plaisir par mon discours, du moins j'aurai obtenu, en parlant brièvement, de ne pas être fatigué.

---

<sup>48</sup> Charles Dejob, *Marc-Antoine Muret*, p. 172.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 149. Sur les rapports de Muret avec l'Italie, voir Jean-Eudes Girot, *Un humaniste français à Rome à la fin de la Renaissance*.

<sup>50</sup> Pour les grandes lignes historiques de cette théorie, voir notamment Gilbert Gadoffre, *Du Bellay et le sacré*, Paris, Gallimard [Les Essais], 1978, pp. 89-97.

<sup>51</sup> Voir Lionello Sozzi, *Rome n'est plus Rome. La polémique anti-italienne en France et autres essais sur la Renaissance* suivi de *La dignité de l'homme*, Paris, Honoré Champion, 2002.

<sup>52</sup> Remigio Sabbadini, *Il Metodo degli Umanisti*, p. 35.

<sup>53</sup> Charles Dejob, *Marc-Antoine Muret*, p. 172, qui traduit Filippo Maria Renazzi, *Storia dell'Università degli studi di Roma detta comunemente la Sapienza*, Rome, Pagliarini, 1803-1806, vol. 2, pp. 145-146.

*Si tot praestantibus uiris, qui huc hodie conuenerunt, ut dicendo placerem, consequi fortasse non potui, at certe, breuiter dicendo minus ut molestus sim, consequar*<sup>54</sup>.

La question de la transmission du savoir dans le cadre de la *praelectio* se pose donc en ces termes : à quelle fonction pédagogique cette leçon d'introduction aux *Annales* de Tacite peut-elle prétendre si elle ne s'adresse pas à un public d'étudiants et si Muret adapte le contenu de son discours aux sympathies ultramontaines de son auditoire ?

#### *Guider la compréhension de l'auditoire*

Il n'est guère possible de nier cependant que tout au long de ses deux *orationes*, Muret manifeste constamment le souci de se faire comprendre par son auditoire, que ce dernier soit considéré dans son élément scolaire ou mondain. Tout d'abord, il suit un plan très structuré : après avoir énoncé la thèse qu'il défend dès les premières lignes de l'*oratio* II, XIII, il énumère un à un les griefs faits d'ordinaire à l'historien latin, puis il détruit patiemment ces accusations l'une après l'autre. Il termine sa *praelectio* par une conclusion, qui fait une synthèse pénétrante des points démontrés. Le texte est balisé par de nombreux mots de liaison, qui soulignent régulièrement les étapes du raisonnement et de l'argumentation du professeur. De plus, Muret apostrophe fréquemment son auditoire et le prend à témoin, sans faire toujours preuve de la même flagornerie que dans l'exemple cité ci-dessus : en bon pédagogue, l'humaniste cherche à associer maître et élèves dans un élan réflexif commun. Enfin, il émaille même sa *praelectio* de quelques traits légèrement humoristiques, pour maintenir vive l'attention de son auditoire. Ainsi, il goûte particulièrement le jeu de mots facile que permet le nom de l'historien latin qu'il commente, puisqu'il le pratique à deux reprises dans l'*oratio* II, XIII : jeu de mots passablement éculé certes, puisqu'il apparaissait déjà sous la plume de Sidoine Apollinaire<sup>55</sup>. Au-delà du caractère académique de l'exercice de la *praelectio*, Muret semble vouloir toutefois assurer la transmission d'un certain savoir. D'ailleurs, ne serait-ce pas ce qu'il affirme lui-même dans les lignes qui suivent ?

Puisque j'ai décidé de parcourir et d'étudier ensemble, avec vous, les *Annales* de Tacite au cours de cette année – que la volonté de Dieu puisse faire prospère et heureuse – et de vous ouvrir la route, dans la mesure de mes moyens, à une compréhension plus aisée de ce texte, je dois parler un peu de cet écrivain.

*Cuius annales quoniam hoc anno, quod Deus faustum ac felix esse uelit, uobiscum una communi studio euoluere, uiamque uobis ad eos facilius intelligendos, ut potero, praecire decreui, pauca mihi quaedam de eo dicenda sunt.*

C'est sans doute dans ces lignes que réside la clé de cette *praelectio* : plus qu'un savoir livresque sur un auteur, c'est un auteur lui-même qui est transmis à l'auditoire.

#### *Tacite : un choix d'auteur original*

Il faut bien prendre conscience de l'audace du choix de Muret quand il décide de consacrer ses cours de l'année 1580-1581 aux *Annales* de Tacite. L'humaniste a choisi, pour ses *praelectiones* des années précédentes, des auteurs plus consensuels, comme Cicéron, Aristote et Virgile. En réalité, Muret caresse l'idée d'un cours sur les *Annales* depuis

<sup>54</sup> Marc-Antoine Muret, *Oratio* II, XIII dans *Opera omnia* I, p. 382. Je souligne.

<sup>55</sup> *Carmina* XXIII, vv. 153-154.

plusieurs années, car sa passion pour l'historien latin a des racines anciennes et profondes<sup>56</sup>, mais l'université s'oppose à son projet lors de ses demandes réitérées<sup>57</sup>. Il convient ici de rappeler que Tacite est loin de faire l'unanimité en cette fin de XVI<sup>e</sup> siècle. Muret insiste longuement sur ce fait au début de l'*oratio* II, XIII, et à raison. Dans les universités italiennes, si les ouvrages de Tacite sont négligés, voire dédaignés, la faute en incombe aux chantes du cicéronianisme, qui ont la mainmise sur l'écriture de l'histoire et refusent toute influence tacitéenne<sup>58</sup>. Il s'agit notamment des historiens Pietro Bembo et Paul Jove, mais aussi des rhétoriciens, qui à partir des années 1540 ont commencé à définir les règles d'écriture de l'histoire : Sperone Speroni, professeur à Padoue, établit quelques unes de ces règles d'écriture dès 1542<sup>59</sup>. Ses travaux sont poursuivis par son collègue Francesco Robortello, dans son *De historiae facultate disputatio* (1548)<sup>60</sup>. Selon ce courant, les modèles antiques à suivre pour l'écriture de l'histoire sont Cicéron, Aristote et Lucien. L'historien qui se rapproche le plus de ces modèles est Tite-Live : c'est donc lui qui siège sur le trône de l'historiographie ancienne et qu'il faut s'efforcer d'étudier et d'imiter. Dès lors, Tacite et son style agréent peu et l'on comprend mieux quelle originalité revêt la position de Muret dans le paysage universitaire de l'époque. La *praelectio*, genre originellement conventionnel, se renouvelle en profondeur : si elle garde toujours les caractéristiques d'un discours d'apparat, elle est finalement moins creuse qu'elle ne le laissait présager. Elle devient l'occasion pour un professeur de faire découvrir à son auditoire un auteur injustement méconnu ou méprisé. Plus que transmission verticale d'un savoir dogmatique, elle se fait invitation au savoir, renouant ainsi avec les idéaux pédagogiques de la Renaissance. Muret cherche à entraîner derrière lui ses disciples : pour ce faire, il a besoin de se créer un *éthos* séduisant.

#### *Une praelectio en forme d'exemplum*

L'image que Muret cherche à donner de lui dans cette introduction à la lecture de Tacite est celle d'un professeur qui ne recule devant aucun sacrifice ou combat pour rétablir la vérité sur un écrivain et la faire connaître à ses élèves. Avec quelque anachronisme, on pourrait parler d'engagement ou de résistance. Ainsi, s'il entreprend ce discours, c'est

[...] pour répondre à ces individus qui s'étonnent que j'accorde tant de prix à Tacite, et que j'aie demandé depuis si longtemps, avec tant d'insistance, que l'on m'accorde la possibilité de le commenter en public.

[...] *sed ut iis respondeam, qui et Tacitum tanti a me fieri et me tam diu, tanto studio, ut mihi eius publice interpretandi potestas fieret, postulasse mirantur.*<sup>61</sup>

De plus, Muret insiste fréquemment sur sa modestie. Dans le passage qui vient d'être cité, il évoque ses capacités rhétoriques limitées, et son « incapacité à parler ». Pourtant, tout son auditoire sait parfaitement qu'il est l'un des meilleurs orateurs de son époque, sinon le

<sup>56</sup> Lucie Claire, « Marc-Antoine Muret, lecteur de Tacite. Autour de l'*Oratio* II, XIV (1580) », *Camenuae*, 1 (janvier 2007), revue en ligne sur le site de l'université Paris-Sorbonne, pp. 4-6.

<sup>57</sup> Charles Dejob, *Marc-Antoine Muret*, p. 320.

<sup>58</sup> Kenneth C. Schellhase, *Tacitus in Renaissance political thought*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 1976, pp. 104-105.

<sup>59</sup> Date de publication de ses *Dialoghi*, qui concernent la langue et la rhétorique en général. Il précisera son point de vue sur l'écriture de l'histoire à la fin de sa vie, dans son *Dialogo della istoria*, composé entre 1585 et 1588. D'après Jean-Louis Fournel, « Il *Dialogo della istoria* », *Sperone Speroni* (collectif), Padoue, Editoriale Programma [Filologia veneta II], pp. 140-141.

<sup>60</sup> Kenneth C. Schellhase, *Tacitus in Renaissance*, p. 105.

<sup>61</sup> Marc-Antoine Muret, *Orationes* II, XIII dans *Opera omnia* I, p. 380.

meilleur... Muret exprime ici un *locus humilitatis*, topique de la modestie affectée qui trouve son origine chez les auteurs classiques et qui est devenue omniprésente dans les textes tardifs. Quoi qu'il en soit, dès le début de son propos, Muret se présente comme un humble professeur, qui préfère sacrifier sa réputation à sa volonté de promouvoir l'étude de Tacite. Il signifie ainsi son refus de la gloire en choisissant un auteur qui est loin de faire l'unanimité. En effet, dans les *praelectiones* humanistes, la gloire de l'auteur commenté offre au maître également une motivation nécessaire et légitime, en vertu du lien étroit qui unit dans une aura presque commune l'auteur expliqué et son interprète<sup>62</sup>. Pour Muret, il n'est pas question de cela. Il faut savoir mépriser les sarcasmes des autres :

Serons-nous donc blessés par les paroles stupides de ces quelques hommes qui pensent qu'il ne faut apprendre que ce qu'eux-mêmes ont appris ? Et puisque autrefois, leurs maîtres ne leur ont rien enseigné d'autre que les *Bucoliques* de Virgile, des bribes de la correspondance de Cicéron et, éventuellement, l'un de ses discours, ces individus supportent avec peine que je m'écarte de leur route, et que je vous propose des thèmes plus forts ? À moins que parmi vous, il n'y en ait pour poursuivre leurs études avec l'intention de vieillir dans la poussière scolastique ? Pourquoi donc nous attacher à ce qui n'est, dans de petites disputes scolastiques, qu'un amusement pour adolescents ou pour vieillards plus sots que des adolescents, plutôt qu'à ce qui est destiné à être utile un jour dans les affaires les plus importantes ? Mais vous, méprisez ces diseurs de balivernes, d'autant plus que vous avez déjà appris ces futilités, ou que vous aurez sous la main, autant qu'il vous plaira, à tous les coins de rue, à tous les carrefours, des êtres pour vous les inculquer jusqu'au dégoût ; tandis que des professeurs qui pourront ou voudront expliquer Tacite, vous n'en trouverez pas beaucoup !

*Numquam igitur mouebimur stultis quorundam uocibus, qui nisi quod ipsi didicerunt, nihil discendum putant : et quoniam a magistris suis nihil olim praeter bucolica Virgilii et paucas Ciceronis epistolas et orationem, si forte, aliquam audierunt, ab iis me discedere et uobis grauiora proponere, iniquo animo ferunt ? An quisquam uestrum est, qui eo consilio studia sequantur, ut in puluere scholastico consenescat ? Cur igitur ea potius consecemur, quae tantum in scholasticis concertatiunculis inter adolescentulos aut senes adolescentulis stultiores oblectamento, quam quae olim grauissimis in negotiis emolumento futura sint ? Vos uero istos nugatores contemnite, praesertim cum illa leuiores aut iam didiceritis, aut, qui ea usque ad taedium inculcent, in omnibus uicis ac triuiis obuios quamlibet multos ; qui Tacitum interpretari aut possint aut uelint, non multos sitis habituri.*<sup>63</sup>

Les termes qu'emploie Muret pour fustiger ses adversaires sont violents : ce sont « des individus », « des adolescents » ou « des vieillards plus sots que des adolescents », « des diseurs de balivernes » que l'on trouve « à tous les coins de rue, à tous les carrefours ». Par antithèse, Muret fait voir tout ce qu'il n'est pas. S'il est plus explicite quand il parle des professeurs prêts à se risquer à commenter Tacite, il prend garde toutefois à ne pas se mettre personnellement en avant dans la formulation de son propos : il n'a pas recours à la première personne. Au fil de l'*oratio*, se dessine donc le portrait d'un professeur à l'*ethos* séduisant : humble et modeste, il refuse la gloire et se moque des conventions quand il s'agit de faire éclater la vérité de l'histoire littéraire. En outre, de petites remarques concrètes disséminées dans le texte viennent ancrer cet *ethos* dans le monde des réalités universitaires : « aujourd'hui, si nous ne sommes pas pris par le temps », *hodie nisi temporis*

<sup>62</sup> Perrine Galand-Hallyn, « La leçon d'introduction à Suétone de Nicolas Bérauld », p. 247.

<sup>63</sup> Marc-Antoine Muret, *Orationes* II, XIII dans *Opera omnia* I, p. 381.

*excludamur angustiis*<sup>64</sup>, ou encore « ceux qui doivent me succéder sur cette estrade », *qui post me in hunc locum conscensuri sunt*<sup>65</sup>.

Cette profession de foi de Muret n'est pas, me semble-t-il, sans rappeler les idées de celle que fait Tacite au début des *Histoires* :

Mais **un écrivain qui fait sa cour** a vite fait de provoquer l'aversion, tandis que le dénigrement et l'envie trouvent des oreilles complaisantes : c'est qu'à l'adulation s'attache un honteux grief de servitude, à la malignité un faux air d'indépendance. Quant à moi, Othon, Galba, Vitellius ne me sont connus ni par la faveur ni par la disgrâce. Vespasien m'a ouvert la carrière des honneurs, Titus m'y a poussé, Domitien m'y a fait progresser plus loin encore, je ne saurais le nier, mais **quand on a fait profession de foi incorruptible**, on doit parler de chacun sans amour et sans haine.

*Sed ambitionem scriptoris facile aueris, obrectatio et lior pronis auribus accipiuntur; quippe adulationi foedum crimen seruitutis, malignitati falsa species libertatis inest. Mibi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio nec iniuria cogniti. Dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius prouectam non abnuerim; sed incorruptam fidem professis neque amore quisquam et sine odio dicendus est.*<sup>66</sup>

Si la lettre et le contexte sont certes bien différents, l'esprit est le même : refus d'une gloire servile et amour de la vérité. De plus, en cette fin de XVI<sup>e</sup> siècle, l'historien et l'humaniste sont victimes l'un et l'autre de la même incompréhension des gens de lettres : Tacite, parce qu'il n'est pas lu, Muret, parce que l'université lui a longtemps interdit de le commenter. L'humaniste apparaît donc comme le double, l'*alter ego* de l'historien latin.

Pour conclure donc, avant de commenter les *Annales* de Tacite, Muret livre à ses auditeurs une *praelectio* originale, pratique rhétorique universitaire que la Renaissance renouvelle profondément, notamment en en assouplissant la structure interne. Si l'humaniste préserve les grandes lignes rhétoriques de cet exercice, la *laus* et la *cohortatio*, héritées des pratiques médiévales, il sait dans le même temps s'en démarquer finement et faire de sa *praelectio* un texte aux accents parfois politiques, mais surtout, une véritable invitation au savoir et à la découverte des auteurs les moins pratiqués dans le milieu universitaire, tels que Tacite, renouant ainsi avec l'esprit des prescriptions pédagogiques des traités d'éducation de la Renaissance. Muret en effet ne livre pas à son public un savoir intransitif et magistral, mais il lui expose les raisons qui justifient à ses yeux de se consacrer à la lecture des *Annales*. Il se pose lui-même en *exemplum* : toutefois, par la suite, libre aux auditeurs de le suivre ou non dans son inclination taciteenne. Au seuil de cette étude, une tension se faisait jour entre les deux visées de la *praelectio* : une aspiration d'ordre pédagogique, transmettre un savoir, et une volonté rhétorique, briller par ses talents et toucher l'auditoire. La *praelectio* de Muret réconcilie ces deux aspects : discours officiel qui se déploie devant une assistance majoritairement mondaine, elle ne consiste pas cependant en une simple démonstration d'éloquence, mais elle est marquée par le souci de faire découvrir un auteur auquel Muret est profondément attaché. Il s'agit donc incontestablement d'une forme de transmission du savoir, conçue sur le mode de l'incitation et non de l'imposition, en accord avec les idées que Muret avance dans le petit

---

<sup>64</sup> *Ibidem*, p. 380.

<sup>65</sup> *Ibidem*, p. 382.

<sup>66</sup> Tacite, *Histoires* I, I, 2-3. Traduction Pierre Willeumier et Henri Le Bonniec, Paris, Les Belles Lettres, [CUF], 2002, pp. 2-3. Je souligne.

traité pédagogique, l'*Institutio puerilis*, qu'il compose à la même époque, en 1578, pour guider l'instruction de son neveu adoré Marc-Antoine Muret *junior*<sup>67</sup> et dans lequel il glisse ce vers : « Apprends dans le plaisir : qu'est-il de plus doux que d'apprendre une foule de choses ? », *Disce libens : quid dulcius est quam discere multa ?*<sup>68</sup>

---

<sup>67</sup> Paolo Renzi, *I libri del mestiere. La Bibliotheca Mureti del Collegio Romano*, Sienne, Univesità degli Studi di Siena-La Nuova Italia [Bibliotheca Studii Senensis 8], 1993, p. 13. Le texte latin de l'*Institutio puerilis* se trouve dans *Opera omnia* II, pp. 369-383.

<sup>68</sup> Marc-Antoine Muret, *Institutio puerilis*, *Opera omnia* II, p. 371, v. 7.